

Amicale des Déportés
Résistants Patriotes et
Familles de Disparus de
Buchenwald - Dora et
Commandos dépendants

BUCHENWALD DORA

Rédaction - Administration
Permanence de l'Amicale
10, Rue Leroux, PARIS-16^e
Téléphone : KLÉber 84-05

LE CONGRES DE DIJON ET LA VIE DE L'AMICALE

Le IV^e Congrès de notre Amicale s'est déroulé à Dijon et à Beaune, les 29 et 30 mai 1955. Il a été une manifestation importante dans la vie de notre Association parce qu'un Congrès représente toujours une étape, un havre où l'on vient se retremper et reprendre des forces pour continuer la route jusqu'à une prochaine étape.

Les travaux du Congrès ont porté sur l'orientation de notre activité en général. La question des Pèlerinages au Camp a été largement évoquée et il est apparu que, si la participation de l'Amicale à ces Pèlerinages avait été excellente, on pouvait encore améliorer notre travail afin de rassembler et d'unir mieux encore tout le monde de la Déportation et de la Résistance dans les Pèlerinages à venir. Renouveler chaque année, sur

la place d'appel de Buchenwald, le serment de 1945, pour ne plus jamais revoir ça, pour la paix et l'amitié entre les peuples, c'est indiscutablement un objectif que notre Amicale doit poursuivre et mener inlassablement. Le Congrès a eu raison d'insister sur ce point, mais il faut que tous les anciens du Camp, dispersés dans toute la France, y apportent une contribution effective. Voilà donc une tâche bien établie, à laquelle notre Bulletin consacrera toujours une place importante.

Une autre partie intéressante des travaux a porté sur la sauvegarde des droits, moraux et matériels, des rescapés et des familles de nos disparus. Le Congrès a protesté contre la discrimination pratiquée dans la délivrance des cartes et il s'est adressé au

ministre des Anciens Combattants, pour se déclarer solidaire de tous ceux des leurs à qui, par un véritable déni de justice, les cartes de Déportés Résistants ont été refusées.

Dans sa résolution finale, le Congrès a tenu aussi à se prononcer contre l'application des Accords de Londres et de Paris qui donneraient aux militaristes allemands, nos anciens bourreaux, la possibilité d'utiliser les armes thermonucléaires en plus de leurs chambres à gaz et autres moyens d'extermination massive. Il s'est prononcé aussi pour que les archives de la Déportation, actuellement à Arolsen, soient mises en lieu sûr et pour que ce transfert soit confié à d'anciens déportés.

Les délégués au Congrès ont appris avec satisfaction, en

écoutant le rapport de notre trésorière, que la situation financière de l'Amicale était absolument saine. Pour être encore meilleure, il faudrait, notamment, consentir de gros efforts dans le domaine de l'organisation et du recrutement.

Sur ces deux derniers points — organisation et recrutement, — il est apparu qu'il nous fallait absolument prendre des mesures susceptibles d'être appliquées, compte tenu des particularités propres à l'Amicale. Si nous voulons tenir en honneur les idéaux de la Résistance et de la Déportation, il ne faut pas laisser se relâcher les liens qui unissent entre eux les rescapés et les familles de nos disparus ; il faut, au contraire, les resserrer.

LES CORRESPONDANTS DE L'AMICALE

Une des particularités de l'Amicale est que la répartition des anciens du Camp et des familles de disparus a un caractère très inégal selon les différentes régions de France. Il s'ensuit que les formes d'organisation systématiquement calquées sur les départements ne lui conviennent pas ; elles ne correspondent ni à ses besoins, ni à ses moyens. Cette particularité a fait que, dans le passé, notre Secrétariat National a assuré, dans de nombreux cas, la liaison directe avec de nombreux adhérents, disséminés dans toute la France ; mais c'est aussi une des raisons qui fait que beaucoup de nos amis sont isolés et sans liaison avec l'Amicale.

Pour remédier à cet état de choses, le IV^e Congrès a pris quelques décisions. Bien entendu, la liaison directe des adhérents qui la désirent avec le Secrétariat National est maintenue et soigneusement entretenue. Mais le Congrès a décidé surtout de développer le système du « Correspondant de l'Amicale ».

Partout où il y a quelques familles de disparus ou anciens du Camp ou de ses commandos, il peut et il doit y avoir un tel correspondant. Il peut même y en avoir plusieurs si le nombre de ces familles

et anciens est plus important. Plus l'Amicale aura de correspondants dans toute la France, mieux cela vaudra. Depuis le Congrès, une liste de 50 a été mise au point ; il en faut davantage ; il suffit que nos amis se fassent connaître.

Quel sera le rôle de notre correspondant ? Ce rôle peut être multiple. D'abord assurer le lien avec le Secrétariat National. Chaque année, placer la carte d'adhérent chez tous nos amis et aller les voir. Faire connaître les noms et adresses de ceux d'entre eux qui auraient besoin de notre aide, de nos services (notamment en ce qui concerne les droits).

Le Bulletin de l'Amicale est actuellement adressé à plusieurs milliers d'adresses d'anciens et de familles ; le correspondant peut indiquer de nouvelles adresses ou les changements. Mais il peut surtout informer le Bulletin, écrire des articles, indiquer les faits locaux, cérémonies, événements heureux ou douloureux qui touchent tous ceux qui nous sont chers.

Le Bulletin de l'Amicale est trimestriel, il ne parvient donc à chacun que quatre fois l'an ; avec les correspondants, l'Amicale aura un moyen d'information supplémentaire qu'elle

pourra utiliser entre temps et en tout temps.

Est-il besoin d'insister encore ? Nous pensons que l'attachement et la fidélité de nos camarades à l'Amicale des Anciens de Buchenwald-Dora, qui tient en elle tant de souvenirs et d'espoirs depuis dix années, amèneront de nombreux correspondants.

Au terme de ce IV^e Congrès, auquel assistaient, pour les déportés belges de Buchenwald, Henri GLINEUR et, pour les déportés italiens, Renato BER-

TOLINI, fut élu pour deux ans un nouveau Conseil d'administration dont vous trouverez la liste dans ce Bulletin ; au Secrétariat général, notre camarade Robert DARSONVILLE, et à la Présidence, toujours fidèle au poste, l'homme qui est l'honneur de Buchenwald et de toute la Déportation, notre cher colonel MANHES.

Que vive et agisse notre Amicale, selon notre Serment qui est sa règle d'or, selon les objectifs qu'elle s'est tracés à Dijon et pour un bilan positif au V^e Congrès dans deux ans.

TRES IMPORTANT

De nombreux rescapés de Buchenwald et ses commandos, de nombreuses familles de disparus de ces Camps, n'ont pas encore obtenu leur carte officielle de déporté, et, par suite, n'ont jamais touché l'indemnité de perte de biens auquel elle donne droit, ni obtenu le titre de pension que souvent ils peuvent réclamer.

Nous prions instamment ces anciens des Camps et ces familles de se faire connaître à notre Amicale, de façon que nous puissions leur faciliter les démarches nécessaires, qui doivent être effectuées avant le **31 Décembre 1955, DERNIER DELAI.**

Nous prions également tous les lecteurs de ce Bulletin de nous signaler les cas qu'ils peuvent connaître dans leur entourage, afin de pouvoir réparer, dans toute la mesure du possible, la situation désavantageuse dans laquelle se trouvent les familles et les rescapés qui n'ont encore fait aucune démarche ni constitué aucun dossier.

Avez-vous votre carte de l'Amicale de Buchenwald-Dora 1955

NOM PRENOMS
 Adresse complète
 Pour les familles de disparus : DEGRE DE PARENTE :
 CAMPS et COMMANDOS
 NUMERO MATRICULE

Reproduire, s'il y a lieu, ce Bulletin, et joindre un mandat de 200 francs à notre Compte Chèque Postal :

AMICALE DE BUCHENWALD-DORA,
 10, rue Leroux, PARIS-16°
 (PARIS C.C.P. 10.250/79)

La cotisation à l'Amicale donne droit au Bulletin gratuit.

NOTA. — Il existe également pour les personnes n'ayant pas été déportées à Buchenwald ou ne faisant pas partie des familles de disparus de Buchenwald, mais qui éprouvent de la sympathie pour ceux qui ont passé par Buchenwald ou ses Commandos, des

CARTES D'AMIS (100 francs la carte annuelle)

NOM PRENOMS
 Adresse complète

Adresser le règlement au même compte chèque postal.
 Service du BULLETIN gratuit.

Avez-vous connu ?

Thomas ALLOCA, N° 40.310, Block 45/D. Arrêté le 3 mars 1941. Prévenir M. BOUZANQUET, 20, rue Malher, Paris-4°.

Yves LE TOULLEC, de Lorient, GERARD, de Noyon (étaient à Dora). Informer M. ZUCCHET, 21, avenue du Parc, Draveil (S.-et-O.).

Gérard LEROY, 18 ans, évacué d'Ellrich, le 5 avril 1945, à destination d'Oranienburg. N° 40.091 (Block Shonung). Informer Mme SCHNEIDER, 185, avenue de Clichy, Paris-17°.

André GONZALES, né le 28 mars 1918. N° 76.805. Arrivé à Buchenwald le 20-8-1944, décédé le 18-11-44. Fournir les renseignements à Mme LENFANT, 10, Grande-Rue, Chaville (S.-et-O.).

Des Camarades du Kommando de Bad Gandersheim, pour Jean ALBERICI, place des Arts, Thonon (Haute-Savoie).

Gaby PONT, de Bollène (Vaucluse), classe 42, interné à Dachau fin novembre 1944, replié sur

Buchenwald le 2 avril 1945 ou laissé à l'infirmerie du Camp. Serait décédé le 16 avril 1945. Ecrire à M. VERNHET, 7 bis, rue du Pontillac, Orange (Vaucluse).

Paul GAUBIN, né le 19-2-1909, à Le Crest (Puy-de-Dôme), arrêté le 16-10-43, à Clermont-Ferrand, déporté à Buchenwald, décédé après le 11-6-44. Aurait séjourné au Block 57 en janvier ou février 1944. Transmettre les renseignements à l'Amicale.

GAUCHER Fernand, originaire de la Gironde. N° 44.594. Ecrire à Mme Veuve GAUCHER, 6, place Auberny, Lormont (Gironde).

Jean-Albert JENSEN. Etait au commando de Zella Mehliis (Thuringe) ; après la Libération de ce commando, a contribué à l'évacuation du Camp de Buchenwald, et a aidé de nombreux malades à gagner Eisenach. Envoyer tous renseignements à Mme Marie-Louise ADAM (sa mère), à Boreesse et Martron, par Montguyon (Charente-Maritime).

NOS DEUILS

Nous nous excusons de notre retard à faire connaître les décès suivants :

Michel COLOMA, de Dora, 11, rue André-Bréchet, Paris (17°), décédé en juin 1955.

Georges BACON, de Rennes.

ASTRAUDO, pharmacien, à Nice, ancien de Buchenwald.

M. Armand-Léon LEGRAND, père de notre camarade Jean LEGRAND, de Bernay (Eure).

Anniversaires

Le 9 juin était l'anniversaire de notre cher Président, le Colonel Frédéric-H. MANHES, et le 12 juillet était celui de notre Vice-Président Marcel PAUL. L'Amicale, qui, à ces dates, s'était associée à ces deux anniversaires, est heureuse d'être l'interprète des anciens du Camp en faisant connaître, par son Bulletin, tous les vœux les plus chaleureux qu'elle a reçus à l'adresse des deux organisateurs de la Libération de Buchenwald.

Nomination dans la Légion d'Honneur

Au grade de Chevalier, à titre posthume :

Hector LOYER, sous-lieutenant

« Magnifique patriote, membre de la Résistance Intérieure Française, Arrêté pour faits de Résistance, le 14 janvier 1944, a été interné jusqu'au 11 février 1944, puis déporté le 12 février 1944 dans

un Camp de concentration où il est mort glorieusement pour la France, le 1^{er} avril 1945. »

Attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Attribution de la Médaille de la Résistance.

(« Journal Officiel » du 6-7-1955).

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DE BUCHENWALD DORA élu au Congrès de DIJON des 29 et 30 MAI 1955

Président : Colonel Frédéric-H. MANHES.

Vice-Présidents : Marcel PAUL, Maurice JATTEFAUX, Général de LA MORLAIS, André LEROY, Docteur Jean ROUSSET.

Secrétaire Général : Robert DARSONVILLE.

Secrétariat : Pierre BRETON, Madame Suzanne CHEVALIER, Léon FIX, Henri GUIL-

BERT, Richard LEDOUX, Roger ROMER.

Bureau : Roger ARNOULD, Daniel ANKER, Robert BARBIER Jean-Marie de BOUARD, Edouard BOYER, Jean CETRE, Henri CURIN, Louis EVRAT, Louis HERACLE, Georges JOUGIER, Jean LASTENNET, Jean LLOUBES, Paul MAURY, Simon PERNOD, Pierre PROVOST, Abbé Jean SCHYRR.

Trésorière : Madame Gabrielle SCHMIDT.

Trésorier-Adjoint : Charles ROTH.

Au moment où se tenait, à Genève, la Conférence qui réunissait les représentants des 4 Grandes Puissances mondiales, l'Amicale de Buchenwald-Dora a adressé à chacun d'eux une lettre les priant de tout faire en faveur de la Paix souhaitée par tous.

Nos Livres

Le Livre Blanc de Buchenwald.

Un document sensationnel sur un secteur de la Résistance Française. L'œuvre du Comité des intérêts français, l'action héroïque des médecins français, la Brigade française d'Action libératrice, la libération du Camp, des témoignages irréfutables. 450 pages, format 24 x 30.

Prix spécial pour les déportés et internés : 400 francs.